

# 123ASSURANCES.FR



Assurance Syndic de Copropriété  
Assurance Loyers Impayés  
Assurance Immeuble

N°Azur 0 810 15 15 69

PREMIER APPEL LOCAL

## GARANTIE DES LOYERS IMPAYÉS

- Votre locataire cesse de vous payer le loyer ?
- Votre locataire ne respecte pas son préavis ?
- Vous constatez des dégradations des lieux ?

1.2.3. ASSURANCES® vous propose toutes les garanties essentielles ainsi qu'une protection juridique pour couvrir l'ensemble de vos risques sur [WWW.123ASSURANCES.FR](http://WWW.123ASSURANCES.FR)

### ► 4 FORMULES, C'EST L'ASSURANCE DU MEILLEUR CHOIX

Formules				
Garanties	BASIC 2%	CLASSIC 2.40%	PREMIUM 2,50%	PLUS
Garanties des Loyers Impayés	✓	✓	✓	✓
Plafond	70 000 €	70 000 €	70 000 €	90 000 €
Détériorations Immobilières		✓	✓	✓
Plafond		10 000 €	10 000 €	10 000 €
Protection Juridique			✓	✓
Plafond			20 000 €	20 000 €
Taux de Solvabilité	35%	35%	35%	37%

## ► QUE COUVRENT CES GARANTIES ?

### *La Garantie des Loyers*

Elle couvre les pertes pécuniaires subies par le propriétaire du fait :

- d'un locataire défaillant (non paiement des loyers, charges et taxes prévus au bail) et ce, sans limitation de durée,
- du non-respect ou du non-paiement du préavis, en cas de préavis réduit, de décès ou de départ prématuré du locataire sans respecter les délais.

### *La Garantie des Détériorations Immobilières*

Elle couvre le remboursement :

- des frais de réparation consécutifs à toutes dégradations, destructions, altérations perpétrées par le locataire sur les biens immobiliers du propriétaire,
- des dommages matériels consécutifs à la procédure d'expulsion,
- de la perte pécuniaire consécutive au temps matériellement nécessaire à la remise en état des locaux.

### *La Garantie des Contentieux*

Elle couvre pour le recouvrement des impayés :

- les frais de contentieux afférents aux honoraires d'avocats, d'avoués et d'huissier de justice,
- les frais de procédure judiciaire,
- les frais de procédure d'expulsion du locataire (serrurier, force publique...),
- les frais de garde meuble.

### *La Garantie Protection Juridique*

Le propriétaire est garanti pour tout conflit ayant son origine dans l'exécution du contrat de location des locaux assurables (en dehors des conflits déjà pris en charge par les garanties des loyers et des détériorations immobilières).

Avant de confier vos clés, assurez-vous de recevoir vos loyers avec l'assurance Loyers Impayés de [WWW.123ASSURANCES.FR](http://WWW.123ASSURANCES.FR)